

CALENDRIER ÉLECTORAL POUR LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE GOLF DE LOIRE ATLANTIQUE

Période d'antériorité membre AS
(6 mois) 24 mars 2020 – 24 septembre 2020

2020

2021

-1-

11/01/2020

-2-

24/07/2020

-3-

03/09/2020

-4-

24/09/2020

-5-

25/09/2020

-6-

02/10/2020

-7-

15/10/2020

-8-

14/11/2020

-9-
Dans les
3 mois
suivant
l'AG

1 – Assemblée Générale Ordinaire du Comité Départemental (approbation comptes 2019 / Budget 2020).

2 – Approbation d'un règlement des opérations électorales par le Bureau Directeur du Comité

3 - Lancement d'un appel à candidatures. Ouverture d'un délai pour déposer les listes candidates.

4 – Date limite de réception des listes candidates.

5 – Réunion de Bureau Directeur du Comité Départemental pour validation des listes candidates + composition Bureau de vote + remise fichier clubs.

6 – Sous réserve : délai de régularisation des listes (7 jours) à 12 h et nouvelle réunion du Bureau Directeur du Comité Départemental + composition Bureau de vote + remise fichier clubs.

7 – Annonce des listes candidates définitives, Convocation Assemblée Générale Élective du Comité Départemental.

8 – Assemblée Générale Élective du Comité et de son Président. (AGE de ligue le 21 novembre 2020)

9 – Formalités auprès de la Préfecture.